

## **AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ**

## **AVIS PUBLIC**

ASSEMBLÉE PUBLIQUE AUX FINS DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 10-2016, VISANT LA MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 4-91, AFIN DE PRÉCISER LES DISPOSITIONS RELATIVES À L'IMPLANTATION DES PAVILLONS DE JARDINS

**AVIS** est, par les présentes, donné par le soussigné, à toutes les personnes habiles à voter et susceptibles d'être intéressées :

**QUE** le conseil municipal, lors d'une séance ordinaire tenue le 6 juin 2016, a adopté le projet de règlement numéro 10-2016, visant la modification du Règlement de zonage numéro 4-91, afin de préciser les dispositions relatives à l'implantation des pavillons de jardin.

**QUE** ce projet de règlement sera soumis à une consultation lors d'une assemblée publique qui sera tenue par le conseil municipal, le 15 août 2016 à 19 h 30, à la salle municipale, au 1110 chemin Principal, à Saint-Joseph-du-Lac;

**QU'**au cours de cette assemblée publique, le maire expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

**QUE** ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau du directeur général, au bureau municipal, au 1110 chemin Principal, pendant les heures d'ouverture de bureau en vigueur.

DONNÉ, à Saint-Joseph-du-Lac, ce 6 juillet 2016.

Stéphane Giguère Directeur général